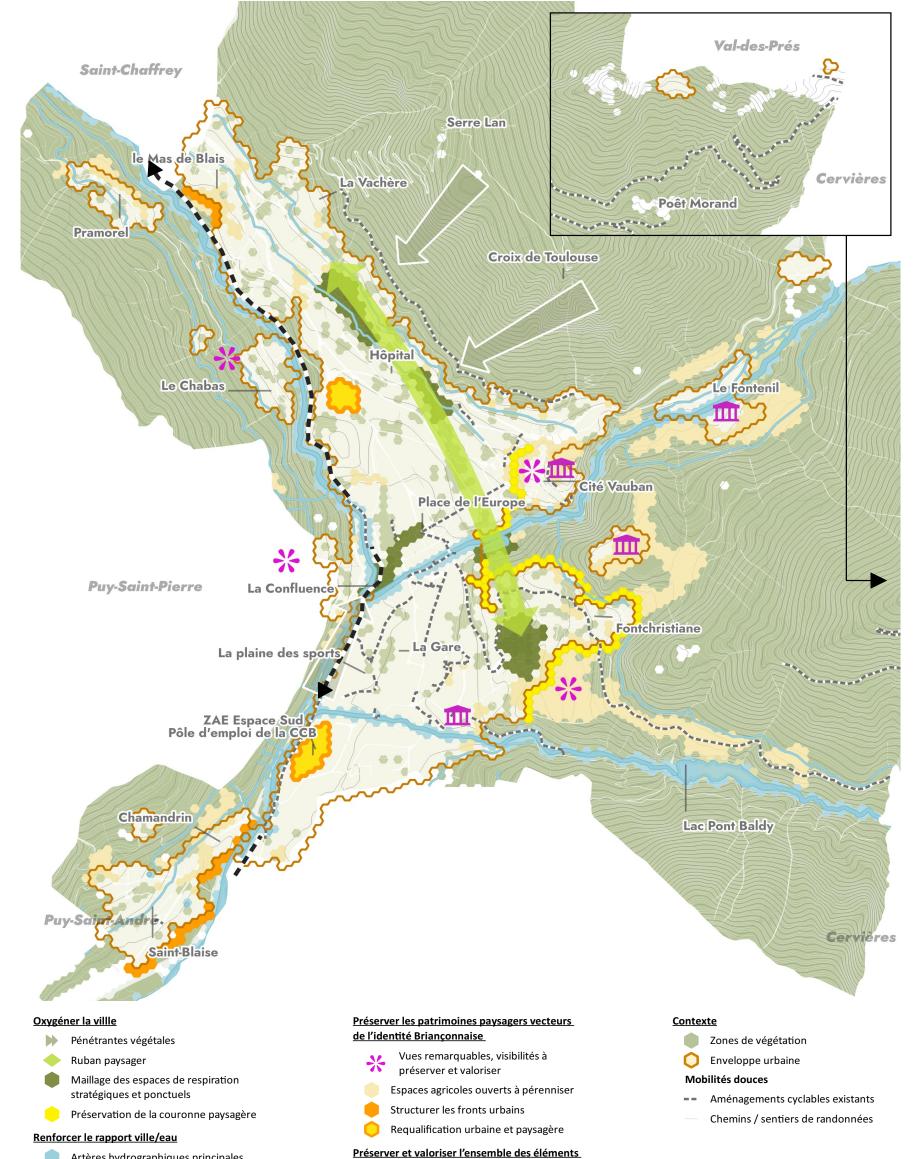
# PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES DE BRIANÇON

#### LE PADD QU'EST CE QUE C'EST?

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) définit les orientations de développement retenues par la commune, pour répondre aux besoins du territoire à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. L'ensemble des orientations du PADD devront trouver une traduction règlementaire au PLU.

## AXE 1 : PERMETTRE LA TRANSITION ECOLOGIQUE



#### **OBJECTIF DE L'AXE:**

Préserver et valoriser les patrimoines et ressources territoriales constitutives de la qualité du cadre de vie Briançonnais

### **ORIENTATIONS**

- La preservation de la Trame Verte et Paysagère par le maintien :
  - Des espaces de respiration stratégiques en ville supports du cadre de vie Briançonnais (le parc de la Schappe, la confluence Durance/Guisane, le Bois du Loup)
  - Les espaces verts ordinaires et jardins publics pour le maintien du couvert végétal en ville (square Jean Rousson, jardin du Rosenheim et télécabine du Prorel)
  - Des coupures vertes ainsi que les pénétrantes végétales pour le maintien des ouvertures paysagères de la Commune
- La préservation de la trame Bleue (Durance, Guisane, canaux et ripisylves) permettant de :
  - Ne pas aggraver la vulnérabilité des habitants au risque inondation
  - Préserver la ressource en eau dans un contexte de raréfaction de cette dernière
  - Maintenir des ilots de fraicheur urbain au coeur de la Ville
- Le maintien des atouts patrimoniaux du territoire notamment par la protection du petit patrimoine et des formes urbaines originelles au sein des hameaux
- Une gestion plus économe du foncier puisque le PLU vise une réduction de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers en faveur de l'aménagement de l'ordre de 68 % d'ici 2041 soit 13,65 ha.

AXE 2: STRUCTURER LES FONCTIONS URBAINES DE BRIANÇON

### **OBJECTIF DE L'AXE:**

Accompagner la recomposition des fonctions urbaines

<b>ORIENTATIONS</b>
---------------------

Asseoir l'armature urbaine de Briançon et la fonction de chaque entitée à savoir :

Coeur de

ville

 Liaisonner l'axe Nord-Sud par l'aménagement de la ZAC du 15/9 permettant de connecter le coeur de ville au futur pôle d'échanges multimodal (secteur de la gare)

Fonctions urbaines & objectifs

- Offrir une trame d'espaces publics connectée et valorisée notamment par la mise en paysage de la place de l'Europe et de la Suze
- Aménager les équipements structurants nécessaires au bon fonctionnement de la Commune
- Polarités touristiques
- Consolider les polarités toursitiques dans leurs fonctions notamment par la/le :
- Réhabilitation de l'immobilier existant afin de limiter la vacance et réchauffer les lits chauds
- Le renforcement de l'offre commerciale
- Le développement de connexions entre les polarités touristiques
- Polarités économiques
- La requalification paysagère et la réorganisation structurelle des entrées de villes économiques (Espace Sud et la Grande Boucle)

• Anticiper les besoins engendrés par le développement d'une nouvelle polarité comme le projet

- La connexion des espaces écnomiques à la trame des modes de déplacements doux
- Nouvelle polarité
- Rhône Azur à savoir : les réseaux, la voirie ...)

   Améliorer le parc des équipements existants en fonction des besoins des habitants et de la
- programmation événementielle

   Connecter les pôles d'équipement au réseau de Transport en Commun (TC)
- Les pôles résidentiels

Les pôles

d'équipements

- Flécher les secteurs de développement et encadrer leur aménagement par des Orientations d'Aménagement et de programmation (OAP)
- Les hameaux Contenir l'enveloppe urbaine des hameaux par le comblement des dents creuses

Le Chabas

Le Chabas

La Porrel - direction Serre Chavolier

Place de l'Europe

Citamandrin

La plaine des sports

La Garo

Contexte

Cours d'eau

Assurer une politique d'intensification urbaine soutenable

Polarités économiques et commerciales

Polarités économiques et commerciales

Projet Rhône Azur : une polaritée en devenir

Renforcer le protestification et polaritée des polarités économiques

Projet Rhône Azur : une polaritée en devenir

Renforcer le protestification urbain à explotter

Projet Rhône Azur : une polaritée en devenir

Renforcer le protestification urbain à explotter

Projet Rhône Azur : une polaritée en devenir

Projet Rhône Azur : une polaritée en devenir

Renforcer le protestification urbain à explotter

Projet Rhône Azur : une polaritée en devenir

Renforcer le protestific des polarités économiques

Accompagner la montée en gamme de l'offre d'hébergement

Entrées de ville à requalifier

# AXE 3: OFFRIR DES CONDITIONS DE VIE A L'ANNEE

LE PADD EN CHIFFRE

Période 2021-2041

OBJECTIF DE L'AXE :

Répondre aux besoins des habitants d'aujourd'hui et de demain

+ 1200 habitants



Une croissance démographique annuelle de l'ordre 1,4 % par an



Une population estimée à environ 12 000



+ 620 logements

- ORIENTATIONS
- Proposer des conditions d'habitabilité répondant aux aspirations des habitants afin de permettre notamment l'acceuil des habitants permanents (qualité des opérations, phaser le developpement des opérations ...)
  - Encourager la réhabilitation des bâtiments existants
- Permettre un développement de l'habitat en accord la trame de mobilité douce du territoire
- Optimiser le parc de stationnements existant de la ville dans un objectif d'apaisement du paysage sonore